



Montrouge (France), le vendredi 22 juin 2018

ORDISSIMO LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR Euronext Growth

- **OFFRE AU PUBLIC D'UN MONTANT DE 5 M€**
- **PRIX FIXE DE 5,28€ PAR ACTION**
- **PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 22 JUIN AU 4 JUILLET 2018 (INCLUS)**
- **ELIGIBLE AU PEA PME ET QUALIFICATION BPI ENTREPRISE INNOVANTE**

Ordissimo (FR0013318052 - ALORD) annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé, le 21 juin 2018, le visa numéro 18-254 sur le prospectus relatif à l'opération.

Spécialiste des solutions technologiques dédiées aux seniors, Ordissimo affiche de solides performances financières combinant croissance (chiffre d'affaires 2017 en hausse de 47%) et rentabilité (16,5% de marge d'EBITDA et 11,6% de marge nette sur son dernier exercice).

UN PIONNIER DE LA « SILVER TECHNOLOGY » DES SOLUTIONS SANS CONCURRENCE DIRECTE PLEBISCITEES PAR LES SENIORS

Ordissimo conçoit, développe et commercialise des solutions technologiques spécialement dédiées aux seniors. Cette activité s'inscrit au cœur d'un marché considérable à conquérir. Les seniors, acteurs actifs de la consommation, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus digitalisés. Aujourd'hui, plus de 21 millions de personnes ont plus de 55 ans en France. A l'horizon 2030, cette population aura augmenté de près de 20%⁽¹⁾.

La tendance est confirmée à l'échelle européenne, avec déjà plus de 165 millions de seniors. Ils seront près de 200 millions à l'horizon 2030⁽²⁾.

Face à des technologies toujours plus complexes et renouvelées en permanence, une part importante de cette population ne trouve pas dans l'offre des grands acteurs de l'électronique grand public une réponse à des besoins tournés en priorité vers la facilité d'usage. Deux chiffres illustrent ce « décrochage numérique » : en France, plus de 36% des retraités ne possèdent pas d'ordinateur et près de 59% n'ont pas de smartphones⁽³⁾.

(1) INSEE, Population totale, France métropolitaine (Janvier 2018)

(2) Population Estimates and Projections, World Bank Group (Octobre 2017)

(3) CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations », 27 novembre 2017



Dans ce contexte, la vocation d'Ordissimo est de **faciliter l'usage et l'accès des seniors aux nouvelles technologies**. Fort de 15 ans d'efforts R&D, la société propose une gamme unique de solutions comprenant des ordinateurs portables et fixes, des tablettes et un smartphone depuis septembre 2017. Le succès de ces solutions combinant simplicité, fonctionnalités, design et performances a été rapide. Depuis la création d'Ordissimo en 2002, plus de 90 000 ordinateurs ont été vendus dont 15 000 rien qu'en 2017.

UNE COMMUNAUTE ACTIVE DE PLUS 56 000 MEMBRES, SOURCE DE REVENUS CROISSANTS ET FORTEMENT CONTRIBUTIFS

Cette focalisation historique sur le marché des seniors et la connaissance fine des utilisateurs de ses solutions ont permis à Ordissimo de bâtir une communauté de plus de 56 000 membres. Grâce à cette « Silver Community » active et fidèle, Ordissimo dispose d'une seconde source de revenus fortement contributive en termes de marge. La monétisation s'opère au travers du site portail www.ordissinaute.fr qui affichait en moyenne près de 110 000 visiteurs uniques mensuels en 2017. Les sources de revenus sont multiples et en croissance continue : ventes directes de solutions technologiques et e-commerce (guides, périphériques, ...), revenus publicitaires (search, display) et commercialisation de datas.

DE LA R&D A LA COMMERCIALISATION : DES ATOUS DECISIFS SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

Le modèle d'Ordissimo a aujourd'hui fait ses preuves et bénéficie d'atouts clés sur toute la chaîne de valeur.

▪ 15 ANS D'INNOVATION

Sur le terrain de l'innovation, Ordissimo capitalise sur 15 ans d'investissement dans la conception, le développement et l'évolution du logiciel et des surcouches propriétaires des systèmes d'exploitation embarqués dans ses solutions. Sur les cinq derniers exercices, c'est en moyenne près de 10% du chiffre d'affaires qui a été engagé en R&D.

▪ UNE PRODUCTION EXTERNALISEE LIMITANT LA STRUCTURE DE COÛTS

En matière de fabrication, Ordissimo a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs partenaires reconnus et parfaitement dimensionnés pour accompagner la croissance. Les bénéfices de ce dispositif industriel sont multiples : investissements limités, maîtrise de risques sur les composants, encadrement des stocks de produits finis, ...

▪ PRES DE 300 REVENDEURS, UNE DISTRIBUTION AFFINITAIRE ET MULTICANAL EN PLACE

Ordissimo bénéficie déjà d'une couverture nationale au travers d'un réseau de près de 300 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Parmi les enseignes représentées figurent des acteurs de premier plan comme Leclerc, Boulanger ou Cora.



Pour les revendeurs, la vente de solutions Ordissimo offre des avantages multiples : différenciation sur le linéaire, captation d'une nouvelle clientèle, marges supérieures à celles traditionnellement pratiquées dans l'Electronique grand public, ...

Pour accompagner l'extension du réseau, Ordissimo s'appuie sur des grossistes de référence et internationaux (TechData, Ingram). Ces partenariats constituent un atout décisif dans le cadre du plan de développement de la société à l'International.

Au-delà des réseaux traditionnels, la vente par correspondance (programmes de téléshopping en particulier) constitue également un puissant vecteur de vente et de notoriété.

UNE CROISSANCE DE PRES DE 50% EN 2017, UNE RENTABILITE ETABLIE

Tous ces atouts s'inscrivent déjà dans les performances financières tant en termes de croissance que de rentabilité.

Après un exercice 2016 déjà en croissance de 27,0 %, le chiffre d'affaires 2017 s'établit à 5,8 M€ en progression de 47% par rapport à l'exercice précédent. Sur les ventes de solutions technologiques (87% du chiffre d'affaires 2017), la hausse dépasse les 56% par rapport à 2016. Les revenus communauté, fortement contributifs, représentent plus de 13% du chiffre d'affaires 2017.

Après deux exercices profitables en 2015 et 2016, l'EBITDA 2017 s'établit à 961 K€ représentant 16,5% de l'activité de la période. Le résultat net ressort à 678 K€, soit une marge nette de 11,6%.

A fin décembre 2017, la trésorerie d'Ordissimo s'élevait à près de 940 K€ pour environ 200 K€ de dettes financières à échéance moins d'un an (principal hors intérêts). Au 31 mars 2018, elle a bénéficié d'un apport en compte courant d'associé à hauteur de 3 M€ réalisé par Vatel Capital suite à son entrée au capital de l'Entreprise. Vatel Capital s'est engagé à participer à l'Introduction en Bourse par compensation de cette créance à hauteur de l'intégralité de son montant.

UNE AMBITION : 15 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020 EURONEXT GROWTH POUR ACCELERER

Ordissimo est aujourd'hui prêt à accélérer avec la volonté de franchir le cap des 15 M€ de chiffre d'affaires dès 2020. La réussite de l'Introduction en Bourse sur Euronext Growth, constituerait un atout décisif au service de cette ambition.

En France, la société entend encore renforcer sa pénétration grâce à l'extension de son réseau de distribution, l'intensification des opérations avec les acteurs de la vente par correspondance et l'augmentation des revenus issus de la communauté.

En Europe, Ordissimo est en ordre de marche pour dupliquer le modèle qui fait son succès en France et s'implanter à l'international. Pour saisir les opportunités de ces marchés qui



bénéficient de tendances démographiques favorables, Ordissimo pourra s'appuyer sur le puissant modèle de commercialisation de la VPC et sur ses partenaires grossistes fortement implantés en Europe.

Enfin, Ordissimo est prêt à saisir les opportunités d'acquisition qui pourront lui permettre d'élargir rapidement son portefeuille de solutions technologiques innovantes à destination des seniors.

Alexandre Vielle, Président et co-fondateur d'Ordissimo, commente le projet d'Introduction en Bourse : *« Avec mes associés, Christophe Berly et Brice Delmotte, nous sommes heureux de constater jour après jour que nos solutions suscitent un enthousiasme croissant et fédèrent une communauté grandissante. Notre modèle a déjà fait ses preuves en France. Fort de notre expérience et de la mobilisation de nos partenaires, nous sommes prêts à partir à la conquête de l'Europe. Notre projet d'Introduction sur Euronext Growth s'inscrit pleinement dans cette stratégie offensive. »*

Retrouvez toute l'information sur le projet d'Introduction en Bourse de ORDISSIMO sur :

WWW.INVESTIR.ORDISSIMO.COM

A PROPOS D'ORDISSIMO :

Pionnier de la « Silver Technology » depuis sa création en 2002, Ordissimo conçoit, développe et commercialise des solutions technologiques spécifiquement dédiées aux seniors (ordinateurs portables et fixes, tablettes, smartphones, ...). Le succès de cette activité s'est accompagné du développement d'une communauté active d'« Ordissinautes », source de revenus complémentaires fortement contributifs. Au titre de l'exercice 2017, Ordissimo a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 M€, en hausse de 47%. L'EBITDA 2017 ressort à 961 K€ représentant 16,5% du chiffre d'affaires de la période.



MODALITES DE L'OPERATION

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

- Libellé : ORDISSIMO
- Code ISIN : FR0013318052
- Mnémonique : ALORD
- ICB Classification : 2737 - Electronic Equipment
- Lieu de cotation : Euronext Growth
- Eligibilité au PEA-PME et qualification BPI Entreprise innovante*

**Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.*

CALENDRIER

21 JUIN 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
22 JUIN 2018	- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre - Ouverture de l'OPF et du Placement Global
4 JUILLET 2018	- Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet - Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris)
5 JUILLET 2018	Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre et l'exercice éventuel de la Clause d'Extension
9 JUILLET 2018	Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global
10 JUILLET 2018	Début des négociations des actions sur Euronext Growth



PARTENAIRES DE L'OPERATION

EuroLand
Corporate

Conseil et Listing Sponsor

BANQUE
DELUBAC & CIE
Fondée en 1924

Prestataire de services d'investissement

RAYMOND
JAMES

RTO/Marketing Investisseurs Institutionnels

actifin

Communication financière

PRIX DE SOUSCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES

5,28 euros par Action Nouvelle (0,25 euros de valeur nominale et 5,03 euros de prime d'émission), à libérer intégralement en numéraire ou par compensation de créance au moment de la souscription.

NOMBRE D' ACTIONS OFFERTES

Dans le cadre de l'Offre, la Société émettra :

- un nombre maximum de 946 970 Actions Nouvelles,
- pouvant être porté à un nombre maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.

CLAUSE D'EXTENSION

En fonction de l'importance de la demande exprimée dans le cadre de l'Offre, le montant initial de l'Offre, pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15 %, soit un nombre maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles (la « Clause d'Extension »).

PRODUIT BRUT DE L'OFFRE

Sur la base du prix de l'Offre, soit 5,28 euros par action, le produit brut de l'émission d'Actions Nouvelles sera d'environ 5 M€ pouvant être porté à un montant d'environ 5,75 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension, en ce compris un minimum de 2 M€ et un maximum de 3 M€ par voie de compensation de créance avec le montant dû par la Société au titre du compte courant d'actionnaire de Vatel Capital. En cas de réduction du montant de l'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévu, le produit brut de l'Offre sera d'environ 3,75 M€.



STRUCTURE DE L'OFFRE

L'émission des Actions Nouvelles sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou l'« OPF »), étant précisé que :
 - les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;
 - les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique) (le « Placement Global »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'Actions nouvelles Offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions nouvelles offertes avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION

Vatel Capital, actionnaire disposant d'une créance sur la société au travers d'une avance en compte courant de 3 millions d'euros s'est engagé à participer à la présente Offre par compensation de créance à hauteur de l'intégralité de son montant. Cette opération sera traitée en priorité dans le cadre du Placement Global mais pourra être réduite à un minimum de 2 millions d'euros en fonction de l'importance de la demande exprimée afin de servir les demandes d'autres investisseurs institutionnels.

Vatel Capital n'aura pas de siège au conseil d'administration et n'a aucune intention particulière en termes de gouvernance.

A la date du visa sur le Prospectus, les engagements de souscription s'élèvent à 60% de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.



ENGAGEMENT D'ABSTENTION DE LA SOCIETE ET ENGAGEMENT DE CONSERVATION DES ACTIONNAIRES

- Engagement d'abstention de la Société : 180 jours ;
- Engagement de conservation des managers : 360 jours ;
Cela concerne 95% des actions détenues par Monsieur Alexandre VIELLE, Président Directeur Général, Monsieur Christophe BERLY de BUIGNE, Directeur Commercial et Monsieur Brice DELMOTTE, Directeur Technique au jour de la signature de l'engagement de conservation en date du 11 juin 2018, soit 67,41 % du capital de la Société avant opération.
- Engagement de conservation de VATEL CAPITAL : 180 jours, en cas de réalisation de l'opération d'introduction en bourse limitée à 75 % du montant initialement prévu du fait de l'insuffisance des souscriptions.
Cela concerne 100% des actions détenues par VATEL CAPITAL au jour de la signature de l'engagement de conservation en date du 20 juin 2018, soit 17,39 % du capital de la Société avant opération.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 4 juillet 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Teneur de Livre au plus tard le 4 juillet 2018 à 17 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS

Des exemplaires du Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 21 juin 2018 sous le numéro 18-254 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'Ordissimo (33 avenue Léon Gambetta, 92120 Montrouge), ainsi que sur les sites Internet d'Ordissimo (<http://www.investir.ordissimo.com>) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

FACTEURS DE RISQUES

Tout investissement en actions comporte des risques. Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations contenues dans le Prospectus, y compris les risques décrits dans le chapitre 4 « facteurs de risques » et en particulier sur le risque de liquidité en cas de réduction à 75 % du montant initialement prévu, avant de décider d'acquiescer ou de souscrire des actions de la Société.



AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions ORDISSIMO (les « Actions ») dans un quelconque pays.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un Prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un Prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les États membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par ORDISSIMO d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un Prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation



de vente de valeurs mobilières aux États-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et ORDISSIMO n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le Prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le Prospectus de la société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels ORDISSIMO est présente.

Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.



RESUME DU PROSPECTUS

VISA N° 18-254 EN DATE DU 21 JUIN 2018

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom « Eléments ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A - E (A. 1 - E. 7).

Ce résumé contient tous les Eléments nécessaires pour être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et de l'Emetteur. Parce que certains Eléments ne sont pas requis, il peut y avoir des lacunes dans la séquence de numérotation des Eléments.

Même si un Elément peut être requis dans le résumé en raison du type de valeurs mobilières et de l'Emetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Elément. Dans ce cas, une courte description de l'Elément est incluse dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements		
A.1	Introduction et avertissements	<p><i>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</i></p> <p><i>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</i></p> <p><i>Une responsabilité civile n'est attribuée qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</i></p>
A.2	Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du prospectus	Sans objet
Section B – Emetteur		
B.1	Dénomination sociale et nom commercial	ORDISSIMO SA (« Ordissimo », la « Société » ou l' « Emetteur »)
B.2	Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	ORDISSIMO, anciennement dénommée SUBSTANTIEL, est une société anonyme soumise au droit français, dont le siège est situé 33 Avenue Léon Gambetta 92120 Montrouge.



B.3	Nature des opérations et Principales activités	<p>ORDISSIMO est un intégrateur de solutions informatiques à destination des seniors. La Société se positionne comme un simplificateur de technologie, facilitant l'usage et l'accès des seniors aux nouvelles technologies. La proposition de valeur de la Société réside à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none">- dans la conception et commercialisation d'équipements technologiques simples et intuitifs (ordinateurs, tablettes tactiles, smartphones) spécifiquement dédiés aux seniors (« Silver Technology »), et- dans le développement, la fidélisation et la monétisation d'une communauté d'utilisateurs propre à la marque (« Silver Community »). <p>La Société offre en effet la possibilité à ses clients utilisateurs de s'inscrire gratuitement sur son site Internet d'échange et d'entraide, Ordissinaute.fr. Si le site contribue à faciliter l'usage et l'accès des seniors aux équipements technologiques, notamment à travers la publication de guides d'utilisation des produits Ordissimo sous forme de fiches pratiques illustrées, il vise avant tout à soutenir la création d'une communauté d'Ordissinautes pour fidéliser la clientèle existante tout en accroissant la fréquentation du site. De cette manière, ORDISSIMO peut attirer de nouveaux clients et accélérer ses ventes d'équipements tout en générant des revenus publicitaires.</p> <p>Le modèle de la Société réside sur 3 piliers fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des investissements en continu en Recherche et Développement : La conception et l'amélioration continue de l'interface simplifiée des produits Ordissimo qui représente la valeur ajoutée de la marque repose sur plus de 10 années d'investissements en Recherche et Développement. Basée sur le logiciel Open Source Linux Debian réputé pour sa sécurité, la surcouche logicielle dont Ordissimo est l'unique propriétaire est contrôlée par les équipes de la Société. Ordissimo gère ainsi l'ensemble des mises à jour du parc informatique en interne, de manière indépendante des éditeurs de logiciel.- Une production externalisée : La Société délègue la production du matériel informatique qui sert de support à l'installation du système d'exploitation simplifié Ordissimo, à un ensemble de fournisseurs implantés en Chine de manière à maîtriser ses marges tout en maintenant une certaine flexibilité. Ce système de production garantit à la Société de s'approvisionner au meilleur rapport qualité/prix et lui permet de s'adapter à l'évolution de la demande. Il offre en effet à la Société la possibilité de décupler les volumes de production pour accompagner sa croissance et ce avec minimum de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs du fait d'une production standardisée à l'exception des claviers commandés par la Société, sans que cette exception n'implique de dépendance vis-à-vis des fournisseurs.- Une distribution multicanal : Les produits Ordissimo sont vendus à travers différents canaux de distribution allant du Téléshopping aux Grossistes en passant par les magasins indépendants. Les produits différenciant Ordissimo constituent une offre attractive pour les distributeurs qui réalisent des marges supérieures aux pratiques du marché sur leur vente. A titre d'exemple, sur un ordinateur portable, la marge retail s'élève à environ 14% alors que la marge du grossiste dépasse les 5%. Ainsi, la Société a pu constituer un réseau de distribution près de 300 points de vente couvrant une grande majorité du territoire français et a su attirer des grossistes à dimension internationale et des enseignes de distribution de premier plan.
------------	---	--



B.4a	Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société	<p>Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, ORDISSIMO a connu une croissance soutenue de son activité. Ainsi, le chiffre d'affaires s'établit à 5,82M€, soit une augmentation de 47% par rapport à l'exercice 2016.</p> <p>La Société poursuit son développement avec pour objectif de soutenir la croissance de son activité.</p> <p>Son ambition à moyen terme consiste à :</p> <ol style="list-style-type: none">1. renforcer sa pénétration sur le marché français au travers de l'extension de son réseau de distribution et de l'élargissement de son catalogue produits ; et2. dupliquer son modèle sur de nouveaux pays en Europe (Allemagne, Benelux et Italie). <p>Cette politique de développement devrait permettre à ORDISSIMO de s'imposer comme un acteur significatif du marché du matériel informatique pour seniors en Europe avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 15 M€ à l'horizon 2020.</p> <p>La Société essaiera de poursuivre sa politique de marge historique, présentant un minimum de marge brute de 40% sur les solutions technologiques et une marge brute sur les services, le search et la data supérieure.</p> <p>Ordissimo compte également s'appuyer sur le développement, la croissance et la monétisation de sa communauté d'ordissinautes pour atteindre cet objectif. L'augmentation des ventes de solutions technologiques (ordinateurs, portables, etc.) va mathématiquement accroître le nombre de membres de la communauté.</p> <p>Ordissimo envisage d'améliorer sa présence sur les réseaux sociaux et d'inciter ses utilisateurs à partager du contenu avec leurs amis pour que ces derniers viennent sur le site de la Société et contribuent au renforcement de la communauté.</p> <p>L'augmentation du nombre de visiteurs va mécaniquement accroître les revenus e-publicité et web de la Société.</p> <p>Ordissimo, qui permet déjà à ses membres actifs de poster sur le site ordissinaute des formats vidéo, va, au cours du second semestre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none">- développer des vidéos événementielles créés par Ordissimo et intégrées au site pour un dialogue direct avec les clients (type webinar) ;- intégrer la possibilité de transformer des diaporamas en vidéos avec effets de transition. Le contenu sera alors au format vidéo et permettra à Ordissimo d'ajouter de la publicité dans le flux préalablement au visionnage de la vidéo ;- ajouter de la publicité de régies vidéo pour convertir l'audience en augmentation de revenus. <p>L'objectif présenté ci-dessus ne constitue pas une donnée prévisionnelle d'ORDISSIMO mais résulte de ses orientations stratégiques. Cet objectif est susceptible d'évoluer ou d'être modifié en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et fiscal.</p>
-------------	--	--



B.5	Description du Groupe	<p>A la date du présent Prospectus, l'organigramme juridique d'ORDISSIMO est le suivant (les pourcentages indiqués représentent la détention en capital et droits de vote) :</p>  <pre>graph TD; ORDISSIMO["ORDISSIMO SA au capital social de 355 550 €"]; SUBSERVICES["SUBSTANTIEL SERVICES SARL au capital social de 7 500 €"]; SUBDISTRIBUTION["SUBSTANTIEL DISTRIBUTION SARL au capital social de 7 500 €"]; SENIORALIS["SENIORALIS SAS au capital social de 80 000€"]; ORDISSIMO -- 100% --> SUBSERVICES; ORDISSIMO -- 100% --> SUBDISTRIBUTION; ORDISSIMO -- 50% --> SENIORALIS;</pre>
------------	------------------------------	---

**B.6 Actionnariat**

Le tableau ci-après présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 30 avril 2018 :

Au 30 avril 2018	Situation en capital		Situation en droits de vote théoriques	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Alexandre VIELLE	333 760	23,47%	667 520	25,70%
Julien VIELLE	43 120	3,03%	86 240	3,32%
Jean-Pierre VIELLE	7 800	0,55%	15 600	0,60%
Brigitte VIELLE	30 320	2,13%	60 640	2,33%
Françoise BREITBURD	7 800	0,55%	15 600	0,60%
Claire-Marie CARLI	7 800	0,55%	15 600	0,60%
Sous-total Famille VIELLE	430 600	30,28%	861 200	33,16%
Christophe BERLY de BUIGNE	341 600	24,02%	683 200	26,31%
Ségolène BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	6 640	0,26%
Agathe BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	6 640	0,26%
Stéphane BERLY de BUIGNE	21 200	1,49%	42 400	1,63%
Sous-total Famille BERLY de BUIGNE	369 440	25,98%	738 880	28,45%
Brice DELMOTTE	333 760	23,47%	667 520	25,70%
Sous-total Famille DELMOTTE	333 760	23,47%	667 520	25,70%
Vatel Capital *	247 280	17,39%	247 280	9,52%
Flottant	41 120	2,89%	82 240	3,17%
Auto-détention	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	1 422 200	100,00%	2 597 120	100,00%

* Souscription répartie entre 5 FCPI gérés par Vatel Capital

Suite au rachat des participations des FIP Auctalys et FIP Alliance Capital par Vatel Capital, il existe, à la date de visa de l'AMF sur le Prospectus, un pacte d'actionnaires qui deviendra caduc de plein droit à compter de la date d'admission des actions de la Société sur Euronext Growth. Les parties prenantes du pacte sont les fondateurs de la société (Alexandre vielle, Brice Delmotte et Christophe Berly de Buigne), les actionnaires historiques ainsi que Vatel Capital représentant les FCPI Dividende Plus n°2, FCPI Dividende Plus n°3, FCPI Dividende Plus n°4, FCPI Dividende Plus n°5, FCPI Dividende Plus n°6.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre pacte, accord ou convention entre actionnaires.



B.7	Informations financières sélectionnées	<p>Informations sur les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2017</p> <p>Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires ressort à 5,82 M€, en hausse de 46,6% par rapport à l'exercice 2016.</p> <p>La valeur ajoutée de l'offre de matériel informatique pour senior a permis de dégager un niveau de marge brute significatif à 50% du chiffre d'affaires.</p> <p>Après prise en compte des dotations aux provisions et amortissements (390 K€ liés essentiellement à l'amortissement des frais de R&D pour 278 K€), le résultat d'exploitation ressort en nette amélioration à 652 K€ contre -285 K€ au 31 décembre 2016.</p> <table border="1" data-bbox="651 701 1506 1205"> <thead> <tr> <th>Données sociales normes françaises (en K€)</th> <th>31 décembre 2017 (12 mois)</th> <th>31 décembre 2016 (12 mois)</th> <th>31 décembre 2015 (12 mois)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>5 825</td> <td>3 973</td> <td>3 118</td> </tr> <tr> <td>Marge Brute⁽¹⁾</td> <td>2 911</td> <td>2 136</td> <td>1 702</td> </tr> <tr> <td>% de marge brute</td> <td>50,0%</td> <td>53,8%</td> <td>54,6%</td> </tr> <tr> <td>EBITDA⁽²⁾</td> <td>961</td> <td>543</td> <td>221</td> </tr> <tr> <td>% du CA HT</td> <td>16,5%</td> <td>13,7%</td> <td>7,1%</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td>652</td> <td>285</td> <td>(2)</td> </tr> <tr> <td>% du CA HT</td> <td>11,2%</td> <td>7,2%</td> <td>-0,1%</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td>678</td> <td>322</td> <td>91</td> </tr> <tr> <td>Actif immobilisé</td> <td>1 022</td> <td>873</td> <td>898</td> </tr> <tr> <td>Capitaux propres</td> <td>1 033</td> <td>792</td> <td>470</td> </tr> <tr> <td>Emprunt et dettes financières</td> <td>640</td> <td>433</td> <td>283</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie</td> <td>938</td> <td>889</td> <td>161</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie nette⁽³⁾</td> <td>299</td> <td>456</td> <td>(122)</td> </tr> <tr> <td>Gearing (%)⁽⁴⁾</td> <td>-28,9%</td> <td>-57,5%</td> <td>25,9%</td> </tr> </tbody> </table> <p>1) La marge Brute est un indicateur alternatif de performance qui présente la rentabilité de l'activité. Elle correspond au chiffre d'affaires auquel on déduit les achats consommés (Achats de marchandises +/- variation de stock de marchandises + Achats de matières premières).</p> <p>(2) L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) est un indicateur alternatif de performance réconciliable avec les données issues des comptes. Il traduit la performance de l'activité de la société et correspond au résultat d'exploitation auquel s'ajoutent les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation (nettes des reprises).</p> <p>(3) La trésorerie nette correspond à la trésorerie brute à laquelle se soustraient les dettes financières.</p> <p>(4) Le gearing, indicateur alternatif de performance réconciliable avec les données issues des comptes, est le ratio de la dette financière et bancaire nette sur les capitaux propres de l'entreprise. Il présente la structure financière de la Société et se calcule en divisant la dette financière nette par les capitaux propres de l'entreprise. En l'espèce, la société ayant une trésorerie nette et non une dette nette le signe de ce ratio est négatif signifiant que la société a une trésorerie nette supérieure à ses dettes financières à rembourser.</p>	Données sociales normes françaises (en K€)	31 décembre 2017 (12 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)	Chiffre d'affaires	5 825	3 973	3 118	Marge Brute ⁽¹⁾	2 911	2 136	1 702	% de marge brute	50,0%	53,8%	54,6%	EBITDA ⁽²⁾	961	543	221	% du CA HT	16,5%	13,7%	7,1%	Résultat d'exploitation	652	285	(2)	% du CA HT	11,2%	7,2%	-0,1%	Résultat net	678	322	91	Actif immobilisé	1 022	873	898	Capitaux propres	1 033	792	470	Emprunt et dettes financières	640	433	283	Trésorerie	938	889	161	Trésorerie nette ⁽³⁾	299	456	(122)	Gearing (%) ⁽⁴⁾	-28,9%	-57,5%	25,9%
Données sociales normes françaises (en K€)	31 décembre 2017 (12 mois)	31 décembre 2016 (12 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)																																																											
Chiffre d'affaires	5 825	3 973	3 118																																																											
Marge Brute ⁽¹⁾	2 911	2 136	1 702																																																											
% de marge brute	50,0%	53,8%	54,6%																																																											
EBITDA ⁽²⁾	961	543	221																																																											
% du CA HT	16,5%	13,7%	7,1%																																																											
Résultat d'exploitation	652	285	(2)																																																											
% du CA HT	11,2%	7,2%	-0,1%																																																											
Résultat net	678	322	91																																																											
Actif immobilisé	1 022	873	898																																																											
Capitaux propres	1 033	792	470																																																											
Emprunt et dettes financières	640	433	283																																																											
Trésorerie	938	889	161																																																											
Trésorerie nette ⁽³⁾	299	456	(122)																																																											
Gearing (%) ⁽⁴⁾	-28,9%	-57,5%	25,9%																																																											



		<p style="text-align: center;">Situation des Capitaux Propres et des dettes financières</p> <p style="text-align: center;"><i>En euros (données sociales)</i></p> <table border="0"> <tr> <td>Total des dettes courantes au 30 avril 2018</td> <td style="text-align: right;">569</td> </tr> <tr> <td>- <i>Faisant l'objet de garanties</i></td> <td style="text-align: right;">563</td> </tr> <tr> <td>- <i>Faisant l'objet de nantissements</i></td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>- <i>Sans garanties ni nantissements</i></td> <td style="text-align: right;">7</td> </tr> <tr> <td>Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) au 30 avril 2018</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>- <i>Faisant l'objet de garanties</i></td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>- <i>Faisant l'objet de nantissements</i></td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>- <i>Sans garanties ni nantissements</i></td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>Capitaux Propres au 30 avril 2018 (hors résultat de la période)</td> <td style="text-align: right;">1 413</td> </tr> <tr> <td>- <i>Capital Social</i></td> <td style="text-align: right;">356</td> </tr> <tr> <td>- <i>Réserves</i></td> <td style="text-align: right;">8</td> </tr> <tr> <td>- <i>Primes liées au capital</i></td> <td style="text-align: right;">1 049</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Situation de l'endettement au 30 avril 2018</p> <p style="text-align: center;"><i>En euros (données sociales)</i></p> <table border="0"> <tr> <td>A. Trésorerie</td> <td style="text-align: right;">2 851</td> </tr> <tr> <td>B. Instruments équivalents</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>C. Titres de placement</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>D. Liquidités (A+B+C)</td> <td style="text-align: right;">2 851</td> </tr> <tr> <td>E. Créances financières à court terme</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>F. Dettes bancaires à court terme</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme</td> <td style="text-align: right;">120</td> </tr> <tr> <td>H. Autres dettes financières à court terme</td> <td style="text-align: right;">70</td> </tr> <tr> <td>I. Dettes financières à court terme (F+G+H)</td> <td style="text-align: right;">190</td> </tr> <tr> <td>J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)</td> <td style="text-align: right;">-2 661</td> </tr> <tr> <td>K. Emprunts bancaires à plus d'un an</td> <td style="text-align: right;">312</td> </tr> <tr> <td>L. Obligations émises</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>M. Autres emprunts à plus d'un an</td> <td style="text-align: right;">68</td> </tr> <tr> <td>N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)</td> <td style="text-align: right;">380</td> </tr> <tr> <td>O. Endettement financier net (J+N)</td> <td style="text-align: right;">-2 281</td> </tr> </table> <p>A ce jour, il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.</p> <p>Entre le 30 avril 2018 et la date du visa, les capitaux propres et de l'endettement de la Société n'ont pas fait l'objet de modifications significatives.</p>	Total des dettes courantes au 30 avril 2018	569	- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	563	- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0	- <i>Sans garanties ni nantissements</i>	7	Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) au 30 avril 2018	0	- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	0	- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0	- <i>Sans garanties ni nantissements</i>	0	Capitaux Propres au 30 avril 2018 (hors résultat de la période)	1 413	- <i>Capital Social</i>	356	- <i>Réserves</i>	8	- <i>Primes liées au capital</i>	1 049	A. Trésorerie	2 851	B. Instruments équivalents	0	C. Titres de placement	0	D. Liquidités (A+B+C)	2 851	E. Créances financières à court terme	0	F. Dettes bancaires à court terme	0	G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	120	H. Autres dettes financières à court terme	70	I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	190	J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-2 661	K. Emprunts bancaires à plus d'un an	312	L. Obligations émises	0	M. Autres emprunts à plus d'un an	68	N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	380	O. Endettement financier net (J+N)	-2 281
Total des dettes courantes au 30 avril 2018	569																																																							
- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	563																																																							
- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0																																																							
- <i>Sans garanties ni nantissements</i>	7																																																							
Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) au 30 avril 2018	0																																																							
- <i>Faisant l'objet de garanties</i>	0																																																							
- <i>Faisant l'objet de nantissements</i>	0																																																							
- <i>Sans garanties ni nantissements</i>	0																																																							
Capitaux Propres au 30 avril 2018 (hors résultat de la période)	1 413																																																							
- <i>Capital Social</i>	356																																																							
- <i>Réserves</i>	8																																																							
- <i>Primes liées au capital</i>	1 049																																																							
A. Trésorerie	2 851																																																							
B. Instruments équivalents	0																																																							
C. Titres de placement	0																																																							
D. Liquidités (A+B+C)	2 851																																																							
E. Créances financières à court terme	0																																																							
F. Dettes bancaires à court terme	0																																																							
G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	120																																																							
H. Autres dettes financières à court terme	70																																																							
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	190																																																							
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-2 661																																																							
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	312																																																							
L. Obligations émises	0																																																							
M. Autres emprunts à plus d'un an	68																																																							
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	380																																																							
O. Endettement financier net (J+N)	-2 281																																																							
B.8	Informations pro forma	Sans objet.																																																						
B.9	Prévision de bénéfice	Sans objet.																																																						



B.10	Eventuelles réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit	<p>Rapport sur les comptes au 31/12/2016</p> <p>Il a été constitué une provision pour dépréciation de la créance détenue envers un fournisseur en liquidation dont une assignation est en cours mais qui ne couvre pas la totalité du montant. Au vue de l'impact de cette dépréciation complémentaire de 72.678 euros HT dans les comptes le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le caractère recouvrable de cette créance.</p> <p>De plus, au vue de la situation nette des filiales de la Société détenue à 100%, et en l'absence de comptes prévisionnels précis, le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le caractère recouvrable des créances détenues par celle-ci d'un montant d'environ 44.000 euros.</p> <p>Enfin, la société n'a pas réglé la taxe d'apprentissage et celle relative à la formation professionnelle continue pour les exercices 2012 à 2014. A ce titre, les majorations correspondantes s'élevant à un montant de 34.000 euros n'ont pas été provisionnées dans les comptes.</p> <p>Rapport sur les comptes au 31/12/2015</p> <p>Il a été constitué une provision pour dépréciation de la créance détenue envers un fournisseur en liquidation dont une assignation est en cours mais qui ne couvre pas la totalité du montant. Selon le principe de prudence et au vue de l'impact de cette dépréciation complémentaire de 72.678 euros HT dans les comptes de la Société, le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le caractère recouvrable de cette créance.</p> <p>De plus, au vue de la situation nette des filiales de la société détenue à 100%, et en l'absence de comptes prévisionnels précis, le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le caractère recouvrable des créances détenues par celle-ci d'un montant d'environ 42.000 euros.</p> <p>D'autre part, la société a été assignée aux Prud'hommes suite à un litige salarié pour un montant de 45.750 euros non comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2015. Suite à la confirmation de l'avocat chargé de ce litige d'un risque potentiel d'un montant maximum de 30.000 euros, le commissaire aux comptes a émis une réserve suite à l'absence de provision de ce montant.</p> <p>Par ailleurs, la société détient des créances envers des clients situés en Suisse présentant un risque de recouvrement d'un montant de 18.000 euros non provisionné dans les états financiers. En conséquence, le commissaire aux comptes a émis une réserve sur le caractère recouvrable de ces dernières.</p>
-------------	--	--



Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou inscrites aux négociations	<p>L'offre de titres de la Société objet du présent document (l' « Offre ») porte sur un nombre maximum de</p> <ul style="list-style-type: none">- 946 970 Actions Nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par compensation de créance, par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension tel que ce terme est défini en E.3 du présent résumé (les « Actions Nouvelles ») <p>Les Actions sont ci-après désignées les « Actions Nouvelles », soit un total de 1 089 015 actions.</p> <p>Les actions dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth est demandée sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 1 422 200 d'actions de 0,25 euro chacune de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ; et- un maximum de 1 089 015 actions à émettre dans le cadre de l'Offre. <p>A la date de l'inscription aux négociations, les titres de la Société seront des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <p>Libellé pour les actions :</p> <p>Code ISIN : FR0013318052</p> <p>Mnémonique : ALORD</p> <p>ICB Classification : 2737 - Electronic Equipment</p> <p>Lieu de cotation : Euronext Growth</p> <p>LEI : 969500Z4769FFQ6NVF37</p>
C.2	Devise d'émission	Euro
C.3	Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions	<p>Dans le cadre de l'Offre, la Société émettra :</p> <ul style="list-style-type: none">- un nombre maximum de 946 970 Actions Nouvelles,- pouvant être porté à un nombre maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension. <p>Valeur nominale par action : 0,25 €</p>



C.4	Droits attachés aux actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions de la Société sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">– droit à dividendes ;– droit de vote ;– droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ;– droit de participation aux bénéfices de la Société et à tout excédent en cas de liquidation ;– droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des actions	<p>Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de la Société.</p>
C.6	Existence d'une demande d'admission à la négociation	<p>L'inscription de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché Euronext Growth, un Système Multilatéral de Négociation Organisé (SMNO) par Euronext Paris S.A.</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis d'Euronext diffusé le 22 juin 2018 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth devrait avoir lieu le 9 juillet 2018. Les négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 10 juillet 2018.</p>
C.7	Politique de dividendes	<p>La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Compte tenu du stade de développement de la Société et de la priorité donnée aux investissements, la Société n'envisage pas d'initier une politique de versement de dividendes à court terme.</p>



Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	<p>Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque résumés ci-dessous :</p> <p>Risque clients Au 31 décembre 2017, avec 33,42% du chiffre d'affaires de la Société, Téléshopping est devenu le premier client d'ORDISSIMO. En générant une grande partie de son chiffre d'affaires par son intermédiaire, ORDISSIMO reste donc dépendant de ce client qui lui permet d'accéder au consommateur final. Une rupture des relations avec ce client serait donc extrêmement préjudiciable pour ORDISSIMO. La perte de ce client entrainerait une forte baisse d'activité mais aussi de visibilité pour la marque.</p> <p>Risques liés à l'évolution du marché du matériel informatique pour seniors Le segment du matériel informatique pour seniors pourrait être menacé, sur le long terme, par l'arrivée sur le marché d'une nouvelle vague de seniors déjà familiarisés à l'utilisation des appareils informatiques (smartphones, ordinateurs...). La clientèle cible de la Société pourrait ainsi être amenée à se réduire, ce qui aurait un effet défavorable sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.</p> <p>Risque de rupture et d'obsolescence technologique La Société ne peut pas garantir que les composants électroniques contenus dans ses produits ne connaîtront pas une obsolescence rapide du fait, par exemple, du lancement sur le marché de nouvelles technologies innovantes, potentiellement plus efficaces et/ou moins coûteuses.</p> <p>Risques liés à l'architecture de base du système d'exploitation Le système d'exploitation des ordinateurs ORDISSIMO est basé sur la distribution Debian GNU/Linux fonctionnant sur le modèle de l'Open Source. Du fait de son modèle Open Source, cette licence ne fournit pas de garantie quant aux performances de ses programmes informatiques. En cas d'arrêt des mises à jour du logiciel Debian par les développeurs, ORDISSIMO pourrait supporter des coûts importants du fait du développement de nouveaux paquets logiciels voire du changement de système de distribution sur lequel est basé le système d'exploitation de ses produits.</p> <p>Risques liés à l'environnement concurrentiel Compte tenu des faibles barrières à l'entrée du marché, le risque de l'arrivée de nouveaux entrants ne peut être exclu. L'arrivée sur le marché d'un acteur majeur de l'électronique grand public constituerait alors une menace pour l'activité d'ORDISSIMO du fait d'une visibilité plus forte, de réseaux de distribution plus performants et donc d'un accès à un nombre de clients plus importants.</p> <p>Risques liés aux fournisseurs La suspension, la perte ou la fermeture totale ou partielle des installations de fabrication des fournisseurs et sous-traitants importants de la Société pourrait ne pas être remplacée dans les meilleurs délais ce qui serait susceptible d'entraîner un impact négatif sur l'activité, la situation financière et le résultat opérationnel de la Société.</p>



		<p>Risques liés à l'organisation et aux collaborateurs clés Le succès de la Société dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par ses 3 fondateurs occupant des postes clés : Monsieur Alexandre VIELLE, Président Directeur Général, Monsieur Christophe BERLY DE BUIGNE, Directeur Commercial et Monsieur Brice DELMOTTE, Directeur Technique et Communauté.</p> <p>Risque lié à la fidélisation de la clientèle En plus de la difficulté d'usage perçue, d'autres freins peuvent limiter l'achat de matériel informatique pour seniors.</p> <p>Selon le Guide 2016 Silver Eco publié par Frédéric Serrière, les usages montrent qu'une personne âgée acquiert une certaine facilité d'utilisation au fur et à mesure de l'utilisation de tablettes tactiles ou ordinateurs simplifiés. La simplicité d'utilisation de ces appareils aide les personnes âgées à se familiariser au matériel informatique et à Internet. Il est alors assez courant que ces personnes âgées souhaitent ensuite s'orienter vers des appareils traditionnels, l'appareil Senior n'étant qu'une première étape intermédiaire.</p> <p>Risques liés à la dépendance de la Société à son réseau de distribution Une partie de la distribution des produits commercialisés par la Société est assurée de manière indirecte, par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires et distributeurs.</p> <p>Cependant, la Société ne peut garantir qu'elle pourra conserver ses partenaires commerciaux. D'une manière générale, ce système de vente indirecte maintient la Société dans une situation de dépendance commerciale à l'égard des partenaires commerciaux sur lesquels elle s'appuie, ce qui aurait un effet défavorable sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.</p> <p>Risques liés au prix des matières premières et de l'énergie La Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter ses prix pour compenser les hausses des coûts des matières premières et de l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de ces produits par les sous-traitants sans encourir une baisse de volume, du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, et ainsi affecter les résultats de la Société.</p> <p>Risques pays La Société est donc amenée à s'approvisionner auprès de fournisseurs implantés dans des pays susceptibles de présenter des risques en termes de non-respect des conditions sociales de fabrication et de non-respect des valeurs énoncées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Dans une telle hypothèse, ORDISSIMO encourrait un risque d'image fort qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, les résultats, la situation financière, et les perspectives de la Société.</p> <p>Risques liés aux évolutions législatives et réglementaires Bien que la Société prenne en considération, dans le cadre de son activité, l'évolution potentielle de la législation ou les changements de normes ou de réglementations applicables dans les pays dans lesquels la Société commercialise et envisage de commercialiser ses produits, de nouvelles contraintes réglementaires pourraient empêcher la commercialisation des</p>
--	--	---



		<p>produits de la Société en cas de retrait, de suspension ou de non renouvellement des autorisations de commercialisation ou la ralentir en rendant, notamment, leur production ou leur développement plus coûteux.</p> <p>Risque de liquidité La trésorerie d'ORDISSIMO s'élève à 2 851 K€ au 30 avril 2018 alors que le montant des dettes financières à échéance moins d'un an s'élève à 190 K€ (principal et intérêts). La Société est en mesure de respecter ses échéances.</p>
D.3	Principaux risques propres aux actions nouvelles	<p>Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché Le Prix de l'Offre ne présage pas des performances du prix de marché des actions de la Société à la suite de leur inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth.</p> <p>Risque lié à la volatilité du prix de marché des actions de la Société Les prix de marché des valeurs mobilières de la Société pourraient être affectés de manière significative par de nombreux facteurs ayant un impact sur la Société, ses concurrents, ou les conditions économiques générales et les secteurs que son activité adresse.</p> <p>Risques liés à l'insuffisance des souscriptions et à l'annulation de l'offre Si les souscriptions reçues n'atteignaient pas trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription deviendraient caducs.</p> <p>Risque d'absence des garanties associées aux marchés réglementés Le marché Euronext Growth ne constitue pas un marché réglementé. Les détenteurs de valeurs mobilières de la Société ne pourront donc pas bénéficier des garanties correspondantes.</p> <p>Risques d'absence de liquidité du titre La Société ne peut garantir que les valeurs mobilières offriront une liquidité suffisante et selon des modalités satisfaisantes.</p> <p>En particulier, en cas de réduction à 75 % du montant initialement prévu du fait de l'insuffisance des souscriptions, en raison du poids de Vatel Capital dans l'Offre (voir les engagements de souscription décrits en E.3 ci-après) le flottant de la Société dans le public pourrait être limité à 6,66 % (voir le tableau de capitalisation en E.6 ci-après), à l'issue de l'Offre.</p> <p>Risque lié à l'éventualité de cessions significatives d'actions ORDISSIMO La cession par les principaux actionnaires d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de bourse de la Société.</p> <p>Risque lié à la politique de distribution de dividendes de la Société Compte tenu de son stade de développement, la Société n'a pas prévu d'initier une politique de versement de dividendes à court terme.</p>



Section E – Offre		
E.1	<p>Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission</p>	<p>Produit brut de l'Offre A titre indicatif, un montant d'environ 5 M€ pouvant être porté à un montant d'environ 5,75 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, tel que ce terme est défini en E.3 ci- après, soit 5,28 euros), en ce compris un minimum de 2 M€ et un maximum de 3 M€ par voie de compensation de créance avec le montant dû par la Société au titre du compte courant d'actionnaire de Vatel Capital. A titre indicatif, un montant d'environ 3,75 M€, en cas de réduction du montant de l'émission à 75% du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 5,28 euros par Action). En cas d'insuffisance de la demande, l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'Offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75 % du montant de l'émission initialement prévue. Ainsi, si les trois-quarts (75 %) de l'augmentation de capital n'étaient pas réalisés, l'Offre serait annulée et les ordres seraient caducs.</p> <p>Produit net de l'Offre A titre indicatif, un montant d'environ 4,60 M€, pouvant être porté à un montant d'environ 5,31 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, tel que ce terme est défini en E.3 ci- après, soit 5,28 euros), en ce compris un minimum de 2 M€ et un maximum de 3 M€ par voie de compensation de créance avec le montant dû par la Société au titre du compte courant d'actionnaire de Vatel Capital. A titre indicatif, un montant d'environ 3,41 M€, en cas de réduction du montant de l'émission à 75 % du montant de l'émission initialement prévue (sur la base du Prix de l'Offre, soit 5,28 euros).</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 0,4 M€, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et à environ 0,44 M€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (sur la base du Prix de l'Offre, tel que ce terme est défini en E.3 ci- après, soit 5,28 euros).</p>
E.2a	<p>Raisons de l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</p>	<p>L'émission des Actions Nouvelles dans le cadre de l'inscription de la totalité des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son activité et son développement.</p> <p>Le produit net des fonds levés dans le cadre de l'émission des Actions Nouvelles (4,70 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre dont un minimum de 2 M€ et un maximum de 3 M€ par voie de compensation de créance avec le montant dû par la Société au titre du compte courant d'actionnaire de Vatel Capital) permettra à la Société de poursuivre les objectifs suivants (objectifs classés par ordre décroissant d'importance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - initier la stratégie d'expansion européenne envisagée par la Société avec le déploiement de commerciaux ayant pour objectif de mettre en place des réseaux de distribution en priorité en Allemagne, Benelux, Espagne ou Italie ; - saisir les potentielles opportunités d'acquisitions, bien qu'aucune cible ne soit identifiée à ce jour. - Remboursement du montant de compte courant d'actionnaire de Vatel Capital non utilisé en cas de réduction de sa souscription par voie de compensation de créances afin de servir les demandes d'autres investisseurs institutionnels.



		<p>Pour atteindre ces objectifs, ORDISSIMO envisage d'allouer le produit de l'augmentation de capital issue de l'Offre de la manière suivante :</p> <table border="1" data-bbox="651 405 1522 763"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Utilisation envisagée (en pourcentage)</th> <th colspan="2">Fonds levés</th> </tr> <tr> <th>75%</th> <th>100%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Expansion à l'international</td> <td>2 M€</td> <td>2 M€</td> </tr> <tr> <td>Croissance externe</td> <td>1,4 M€</td> <td>1,6 M€</td> </tr> <tr> <td>Remboursement du compte courant d'actionnaire*</td> <td></td> <td>1 M€</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>*En cas de souscription par Vatel Capital par compensation de son compte courant d'actionnaire limitée à 2M€.</p>	Utilisation envisagée (en pourcentage)	Fonds levés		75%	100%	Expansion à l'international	2 M€	2 M€	Croissance externe	1,4 M€	1,6 M€	Remboursement du compte courant d'actionnaire*		1 M€	TOTAL	100%	100%
Utilisation envisagée (en pourcentage)	Fonds levés																		
	75%	100%																	
Expansion à l'international	2 M€	2 M€																	
Croissance externe	1,4 M€	1,6 M€																	
Remboursement du compte courant d'actionnaire*		1 M€																	
TOTAL	100%	100%																	
E.3	Modalités et conditions de l'Offre	<p>Nature et nombre des titres dont l'inscription est demandée et des titres offerts</p> <p>Les titres de la Société dont l'inscription sur le marché Euronext Growth est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social, soit 1 422 200 actions de 0,25 euro de valeur nominale chacune intégralement souscrites et entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ; - un maximum de 946 970 Actions Nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription et par compensation de créance, par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension tel que ce terme est défini ci-après (les « Actions Nouvelles »). <p>Les Actions Nouvelles sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie. Elles seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante.</p> <p>Prix de souscription des Actions Nouvelles</p> <p>5,28 euros par Action Nouvelles (0,25 euro de valeur nominale et 5,03 euros de prime d'émission), à libérer intégralement en numéraire ou par compensation de créance au moment de la souscription.</p> <p>Clause d'Extension</p> <p>En fonction de l'importance de la demande exprimée dans le cadre de l'Offre, le montant initial de l'Offre, pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15 %, soit un nombre maximum de 1 089 015 Actions Nouvelles (la « Clause d'Extension »).</p> <p>Option de Surallocation</p> <p>Néant.</p>																	



		<p>Structure de l'Offre</p> <p>La diffusion des Actions Nouvelles sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ferme » ou l'« OPF »), étant précisé que :<ol style="list-style-type: none">1. les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 250 actions) ;2. les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels en France et dans certains pays (à l'exception notamment des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada et du Japon) (le « Placement Global »). <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'Actions nouvelles Offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions nouvelles offertes avant exercice éventuel de la Clause d'Extension.</p> <p>Révocation des ordres</p> <p>Les ordres de souscription passés par les particuliers et reçus par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF (le 4 juillet 2018 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.</p> <p>Date de jouissance</p> <p>Jouissance courante.</p> <p>Garantie</p> <p>Néant</p> <p>Calendrier indicatif</p> <p><i>21 juin 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Visa de l'AMF sur le Prospectus <p><i>22 juin 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre- Avis d'Euronext Paris relatif à l'ouverture de l'OPF- Ouverture de l'OPF et du Placement Global <p><i>4 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Clôture de l'OPF à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet- Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris) <p><i>5 juillet 2018</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Diffusion du communiqué de presse indiquant le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre et l'exercice éventuel de la Clause d'Extension.
--	--	---



	<p>- Avis d'Euronext Paris relatif au résultat de l'Offre</p> <p><i>9 juillet 2018</i></p> <p>- Règlement-livraison de l'OPF et du Placement Global</p> <p><i>10 juillet 2018</i></p> <p>- Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth</p> <p>Modalités de souscription</p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 4 juillet 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Teneur de Livre au plus tard le 4 juillet 2018 à 17 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p> <p>Teneur de Livre Banque DELUBAC & Cie 10, rue Roquépine 75008 Paris Téléphone : +33 1 44 95 86 20</p> <p>Listing Sponsor Euroland Corporate 17 Avenue George V 75008 Paris Téléphone : +33 1 44 70 20 80</p> <p>Service financier et dépositaire CACEIS Corporate Trust 14, rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux</p> <p>Engagements de souscriptions reçus</p> <p>Vatel Capital, actionnaire disposant d'une créance sur la société au travers d'une avance en compte courant de 3 millions d'euros s'est engagé à participer à la présente Offre par compensation de créance à hauteur de l'intégralité de son montant. Cette opération sera traitée en priorité dans le cadre du Placement Global mais pourra être réduite à un minimum de 2 millions d'euros en fonction de l'importance de la demande exprimée afin de servir les demandes d'autres investisseurs institutionnels.</p> <p>Vatel Capital n'aura pas de siège au conseil d'administration et n'a aucune intention particulière en termes de gouvernance.</p> <p>A la date du visa sur le Prospectus, les engagements de souscription s'élèvent à 60% de l'Offre sur la base du Prix de l'Offre.</p>
--	---



		Stabilisation Néant.
E.4	Intérêts y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre	Le Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçus ou pourront recevoir une rémunération.
E.5	Nom de la personne ou entité offrant de vendre des valeurs mobilières et conventions de blocage	Personnes ou entités souhaitant vendre des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société Sans objet. Engagement d'abstention de la Société : Pendant une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le Prospectus. Engagement de conservation des managers : Titres concernées : 95% des actions détenues par Monsieur Alexandre VIELLE, Président Directeur Général, Monsieur Christophe BERLY de BUIGNE, Directeur Commercial et Monsieur Brice DELMOTTE, Directeur Technique au jour de la signature de l'engagement de conservation en date du 11 juin 2018, représentant 67,41 % du capital de la Société. Durée : pendant une période expirant 360 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions. Engagement de conservation de VATEL CAPITAL : Titres concernées : 100% des actions détenues par VATEL CAPITAL au jour de la signature de l'engagement de conservation en date du 20 juin 2018, représentant 17,39 % du capital de la Société. Durée : en cas de réalisation de l'opération d'introduction en bourse limitée à 75 % du montant initialement prévu du fait de l'insuffisance des souscriptions pendant une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions. A la date du présent prospectus, ces engagements représentent 88,34% du capital de la société.



E.6

Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre

Impact de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote Avant et après l'Offre souscrite à 100%

Actionnaires	Avant émission des actions nouvelles		Après émission des actions nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension)	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de titres	% de détention
Alexandre VIELLE	333 760	23,47%	333 760	14,09%
Julien VIELLE	43 120	3,03%	43 120	1,82%
Jean-Pierre VIELLE	7 800	0,55%	7 800	0,33%
Brigitte VIELLE	30 320	2,13%	30 320	1,28%
Françoise BREITBURD	7 800	0,55%	7 800	0,33%
Claire-Marie CARLI	7 800	0,55%	7 800	0,33%
Sous-total Famille VIELLE	430 600	30,28%	430 600	18,18%
Christophe BERLY de BUIGNE	341 600	24,02%	341 600	14,42%
Ségolène BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,14%
Agathe BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,14%
Stéphane BERLY de BUIGNE	21 200	1,49%	21 200	0,89%
Sous-total Famille BERLY de BUIGNE	369 440	25,98%	369 440	15,59%
Brice DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	14,09%
Sous-total Famille DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	14,09%
Vatel Capital*	247 280	17,39%	815 461	34,42%
Flottant	41 120	2,89%	41 120	1,74%
Public	0	0	378 789	15,99%
Auto-détention	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	1 422 200	100,00%	2 369 170	100,00%

* Souscription répartie entre 5 FCPI gérés par Vatel Capital et détention post-opération en cas de compensation de l'intégralité de son compte courant d'actionnaires (3M€).

Après l'Offre et après exercice intégral de la Clause d'Extension

Actionnaires	Avant émission des actions nouvelles		Après émission des actions nouvelles (après exercice intégral de la Clause d'Extension)	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de titres	% de détention
Alexandre VIELLE	333 760	23,47%	333 760	13,29%
Julien VIELLE	43 120	3,03%	43 120	1,72%
Jean-Pierre VIELLE	7 800	0,55%	7 800	0,31%
Brigitte VIELLE	30 320	2,13%	30 320	1,21%
Françoise BREITBURD	7 800	0,55%	7 800	0,31%
Claire-Marie CARLI	7 800	0,55%	7 800	0,31%
Sous-total Famille VIELLE	430 600	30,28%	430 600	17,15%
Christophe BERLY de BUIGNE	341 600	24,02%	341 600	13,60%
Ségolène BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,13%
Agathe BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,13%
Stéphane BERLY de BUIGNE	21 200	1,49%	21 200	0,84%
Sous-total Famille BERLY de BUIGNE	369 440	25,98%	369 440	14,71%
Brice DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	13,29%
Sous-total Famille DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	13,29%
Vatel Capital*	247 280	17,39%	815 461	32,47%
Flottant	41 120	2,89%	41 120	1,64%
Public	0	0	520 834	20,74%
Auto-détention	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	1 422 200	100,00%	3 686 135	100,00%

* Souscription répartie entre 5 FCPI gérés par Vatel Capital et détention post-opération en cas de compensation de l'intégralité de son compte courant d'actionnaires (3M€).

*En cas de limitation de l'Offre à 75 %*

Actionnaires	Avant émission des actions nouvelles		Après réduction de l'offre à 75%	
	Nombre de titres	% de détention	Nombre de titres	% de détention
Alexandre VIELLE	333 760	23,47%	333 760	15,65%
Julien VIELLE	43 120	3,03%	43 120	2,02%
Jean-Pierre VIELLE	7 800	0,55%	7 800	0,37%
Brigitte VIELLE	30 320	2,13%	30 320	1,42%
Françoise BREITBURD	7 800	0,55%	7 800	0,37%
Claire-Marie CARLI	7 800	0,55%	7 800	0,37%
Sous-total Famille VIELLE	430 600	30,28%	430 600	20,19%
Christophe BERLY de BUIGNE	341 600	24,02%	341 600	16,02%
Ségolène BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,16%
Agathe BERLY de BUIGNE	3 320	0,23%	3 320	0,16%
Stéphane BERLY de BUIGNE	21 200	1,49%	21 200	0,99%
Sous-total Famille BERLY de BUIGNE	369 440	25,98%	369 440	17,32%
Brice DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	15,65%
Sous-total Famille DELMOTTE	333 760	23,47%	333 760	15,65%
Vatel Capital*	247 280	17,39%	815 461	38,24%
Flottant	41 120	2,89%	41 120	1,93%
Public	0	0	142 047	6,66%
Auto-détention	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	1 422 200	100,00%	2 132 428	100,00%

*Souscription répartie entre 5 FCPI gérés par Vatel Capital et détention post-opération en cas de compensation de l'intégralité de son compte courant d'actionnaires (3M€).

Il convient de noter que la répartition du capital après l'impact de l'Offre tient compte de l'opération de compensation de créance qui sera traitée en priorité dans le cadre du Placement Global lors de l'opération.

Impact de l'Offre sur les capitaux propres de la Société

Sur la base (i) des capitaux propres au 31 décembre 2017 auxquels a été ajouté le montant des augmentations de capital décidées par l'Assemblée Générale du 30 mai 2018 s'élevant à 4 700 002 euros (prime incluse) et (ii) du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus (sur la base du Prix de l'Offre, soit 5,28 euros par action), les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit en prenant comme hypothèses :

- l'émission de 946 970 actions nouvelles, en cas de réalisation de l'Offre à 100% et hors exercice de la Clause d'Extension,
- l'émission de 710 228 actions nouvelles, en cas d'insuffisance de la demande et de limitation de l'augmentation de capital envisagée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75% du montant de l'émission initialement prévue,
- l'émission de 1 089 015 Actions Nouvelles, en cas de réalisation de l'Offre à 100% et en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension.



		Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	
		Base non diluée*	
		Avant émission des actions nouvelles	0,73 €
		Après émission de 946 970 actions nouvelles hors exercice de la clause d'extension	2,42 €
		Après émission de 710 228 actions nouvelles en cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%	2,13 €
		Après émission de 1 089 015 actions nouvelles et en cas d'exercice de la totalité de la clause d'extension	2,57 €
		* : sur la base d'un montant de capitaux propres de 1 033 K€ au 31/12/2017	
		<i>Montant et pourcentage de la dilution résultant de l'émission d'actions nouvelles</i>	
		Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus, l'effet dilutif de l'Offre pour les actionnaires de la Société s'établirait comme suit en prenant comme hypothèses :	
		<ul style="list-style-type: none"> - l'émission de 946 970 actions nouvelles, en cas de réalisation de l'Offre à 100% et hors exercice de la Clause d'Extension, - l'émission de 710 228 actions nouvelles, en cas d'insuffisance de la demande et de limitation de l'augmentation de capital envisagée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75% du montant de l'émission initialement prévue, - l'émission de 1 089 015 Actions Nouvelles en cas de réalisation de l'Offre à 100% et en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension. 	
		Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	
		Base non diluée	
		Avant émission des actions nouvelles	1,00%
		Après émission de 940 970 actions nouvelles hors exercice de la clause d'extension	0,60%
		Après émission de 710 228 actions nouvelles 710 228 action en cas de réduction du nombre d'actions nouvelles à 75%	0,67%
		Après émission de 1 089 015 actions nouvelles et en cas d'exercice de la totalité de la clause d'extension	0,57
E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur	Sans objet.	